

Lo vîlhio dèvesâ

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **63 (1925)**

Heft 22

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



L'ORGOLHIAO

(Fable).

On piào l'età zu èlevà
Su la tita d'on Ripounà¹ :
On vretàbllio bosson einmèclliounà qu'on diastre.
Fallà pardiou bin la cougnàtre
Po dere de sè retrovâ
Dein ti cliào pài rebibolâ,
Crâisi per dèvant, per derrâi,
Ein fascint crotset et maillette
A fère châtâ lè pegnette
Quemet se terivant à dâi²,
Dein cliào seindâ boutsi bin mi qu'avoué dâi porte.
Porquie dan lè pe croûio guieu
Ant-te ti dâi moui de cheveu,
Adan que bin dâi dzein de sorte
L'ant lo cotson tot dèpelli ?
Clli piào pouvè dan s'aguelhi
Et djuvi
Avoué sè chère, avoué sè frère, à catse-catse
Dein clià tignasse ;
L'età pardiou bin benhirâo !
Mâ clli piào l'età orgolhiào :
Sè crayâi bin mè que sè frère
Et fabrequâ d'autra matère³ :
Fiè co on piào su on molan.
On dzo, — l'età à sti boun-an, —
Lè dzein à la Ripouâna ètant gaillâ ein fita,
Sè cougnivant tant que la tita
De noutron vilhio Ripounâ
Lo s'è trovâie vesenâ
Avoué cliasique
D'on syndique
Dào Gros-de-Vaud braquâ tot pri dâi carousset.
« Hardi ! sè peins lo craset
De piào. Hardi ! ça po sti iâdzo,
Se vu vère on autro velâdzo
Lè lo moment. Ie vu cambyâ
Du su mon guieu de Ripounâ
Su la tita à coo que la totse.
Dinse tsandzeri de perrotse.
Mè cheinto fè, gros et cossu,
Po deveni piào de monsu ! »
Onna menuta apri l'avâi tsandzi de tita
Et ie tsertsive 'na capita
De pài⁴
Po s'einfatâ.
Pas pi ion qu'ein avâi. Fasâi de cliào piautâie
Su la tita plliemâie
Tant que lo syndico a cheintu dèmedzi.
Lo piào n'a pas pu sè lodzi :
L'a età tyâ d'on coup de lèse-potse⁵,
Tyâ quemet on tye onna motse.
Qu'a-te gagni noutron fièraud
D'avâi voliu fère lo gros ?
Du que noutra terra l'è rionda
L'è l'orgouet qu'a perdu lo mondo.

Marc à Louis.

¹ Riponnier, Lazzaroni de Lausanne. — ² Doigt. —
³ Matière, étoffe. — ⁴ Cheveux, poils. — ⁵ Second
doigt de la main. Les noms des doigts sont : Pâodzu,
lèse-potse, grand dâi, damusallâ, petit-dâi.

IL Y A CENT ANS

A propos de l'incendie de la Flèche de la
Cathédrale.

À l'assemblée générale du Vieux-Lausanne, qui a eu lieu le 25 mai, M. l'architecte Bron a fait une conférence sur les flèches de la Cathédrale et parlé de l'incendie du 24 mai 1925. Chose curieuse, le maisonneur venait précisément de convoquer les pompiers pour des exercices qui devaient avoir lieu le 30 mai. Il ignorait que son avis était daté du jour où un exercice pratique de premier ordre serait imposé aux sauveteurs.

MM. les intendants, maîtres et employés aux pompes pour les cas d'incendie, sont prévenus que la Section de police en a fixé l'essai, au lundi 30 courant, à 6 heures du matin, pour les Nos 2 et 5 grandes pompes, et Nos 4 et 6 portatives, sur St-François.

Les Nos 1, 3 et 4 grandes pompes, et Nos 1, 3 et 5, à la Palud, à 6 h. 1/2.

Le No 7 grande pompe et No 2 portative, en St-Laurent, à 7 heures.

MM. les intendants et employés aux échelles et hottes devront aussi se présenter ; savoir, ceux des échelles de St-Pierre, Petit-Chêne, à 6 heures du matin, en St-François.

Ceux des échelles et hottes du Pont, Palud et la Cité, à 6 1/2 heures, à la Palud.

Enfin, ceux des échelles de St-Laurent, à 7 heures, en St-Laurent.

Lausanne, le 23 mai 1824.

G. Fiaux, maisonneur.

(Extrait de la Feuille d'Avis de Lausanne,
24 mai 1824).

D'autre part, le célèbre professeur de mathématiques, Develey écrivait le 31 mai suivant au même journal ce qui suit :

« Quand un malheur nous arrive, nous regrettons souvent de ne pas avoir employé les moyens propres à le prévenir. L'incendie qui a eu lieu dernièrement à notre Cathédrale, par un éclat de foudre, rappellera sans doute les paratonnerres, dont l'efficacité est certaine quand ils sont bien construits. Le moment d'appeler l'attention générale sur ces appareils préservateurs, semble tout à fait favorable, puisqu'on espère les voir nous mettre encore à l'abri de la grêle, fléau souvent aussi redoutable que la foudre. Nous croyons devoir avertir nos lecteurs que le Ministre de l'Intérieur à Paris, a fait publier en 1824, une *Instruction sur les paratonnerres*, brochure in-8° de 51 pages, avec deux planches. Il est indispensable que les personnes intéressées à la chose consultent cet ouvrage, car des appareils de ce genre, établis par des artisans peu instruits, pourraient être, sinon nuisibles, au moins inutiles. »

Le paroissien. — Un pasteur à l'éloquence fleurie et surabondante, avait tellement bien effrayé son auditoire en lui parlant des châtements qui l'attendaient sur terre s'il ne devenait moins païen, que tous en avaient les larmes pleines les yeux. Seul un brave citoyen restait impassible à son banc.

A l'issue du sermon, le pasteur se rapprocha de l'homme et lui demanda s'il ne s'était pas senti touché par ses exhortations.

— Oh! moi, je ne suis pas de la paroisse.

FARCE

IL ÉTAIT, il y a longtemps, très longtemps, alors que celui qui vous parle, n'était encore qu'un petit bout d'homme, haut comme ça, mais garnement, mais mauvais sujet, comme pas un au village...

Eh oui, c'était il y a bien longtemps, à l'âge où la liberté n'était pas un rêve, où le chaud soleil, les prés verts, les forêts sombres nous appartenaient à nous, les gamins, les « tout terribles » comme on nous appelait.

Nous étions plusieurs, cinq, six, je ne sais plus, unis dans le mal comme les doigts de la main. Il y avait Paul, Jean-Jean, Riquet, Gu-Gu, d'autres encore, sans compter le gros chien Turc, qui n'appartenait à aucun de nous, mais fut toujours de toutes nos parties.

C'était « mois d'avril » toute l'année, pour nous, et nous avions toujours chez la plupart des voisins, une ou plusieurs fessées promises pour des méfaits quelconques ; j'avais, pour ma part, un véritable compte courant ouvert un peu partout, et je crois bien qu'à l'heure actuelle, ce compte-là n'est pas encore bouclé.

Souvenirs... Souvenirs...

Or, un jour, au premier avril justement, une aventure nous arriva. Notre réputation de farceurs nous valut une angoisse insurmontable. Nous avions fait une véritable orgie de mauvais tours ; je crois bien que nous avions eu du génie cette fois-là, tout y avait passé : vieilles casseroles attachées à la queue des chiens, sonnettes tirées à tour de bras, portes fermées à triple tour et dont nous emportions la clé, tout, tout, et nous cherchions encore, pas lassés, le moyen de finir dignement cette épopée.

Nous errions dans le petit bois qui fait face au village, riant à la fois du dernier et du prochain mauvais tour, sales, débraillés, oui, sales, mais heureux...

...Soudain, le chien Turc qui nous suivait, jeta un aboi. Un drôle d'aboi plaintif, anxieux, qui nous immobilisa. Puis, comme il avançait, tête basse, nous le suivîmes, écartant les fourrés.

Un seul cri nous cloua soudain, sur place, autour d'un gros hêtre, aux branches duquel... horreur... un homme était pendu, rigide, effrayant, comme un affreux épouvantail...

Une seconde, peut-être, nous restâmes là, grelottants, éperdus... puis, ce fut une fuite haletante, silencieuse, à travers les fourrés épineux, une fuite pareille à une envolée de moineaux. Nous nous retrouvâmes à l'entrée du village, et il n'y eut qu'une voix pour affirmer : « il faut aller le dire au garde-champêtre »...

Et nous y allâmes. L'un derrière l'autre, tout pâles, tout tremblants avec des yeux encore apeurés, comme si le pendu avait pu nous suivre.

Il fallut bien du temps pour trouver le garde et, quand enfin nous le vîmes, alors, oh, alors, ce fut un récit détaillé, coupé, hâché, bredouillé comme un interrogatoire :

— On a trouvé un pendu... dans le bois, là-bas. Il était tout raide... dans un hêtre... il tirait la langue... Il faut vite y aller... on a couru pour vous le dire...

Le brave homme mit beaucoup de temps à savoir de quoi il s'agissait, mais quand il eut compris, quand, muets, nous restions devant lui im-